



ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2022

Le 20 décembre 2021 le conseil de la Municipalité de Lantier a adopté les prévisions budgétaires 2022 et en voici les faits saillants :

- Dépôt du nouveau rôle triennal 2022-2023-2024 incluant les nouvelles constructions (hausse moyenne de 8 % de la valeur foncière)
- Croissance marquée du taux d'inflation
- Augmentation des ventes de propriétés
- Hausse significative des quotes-parts (MRC, SQ, RITL, RIDM);
- Investissements dans notre réseau routier
- Investissements dans nos bâtiments municipaux (entrepôt pour les travaux publics)
- Investissements dans nos infrastructures de loisir
- Achat d'une rétrocaveuse
- Préparation du 75^e anniversaire de Lantier (2023)
- Déménagement de la bibliothèque (1016 boul. Rolland-Cloutier)

OBJECTIFS 2022

- Maintenir un taux de taxe acceptable selon l'inflation
- Consolider les projets en cours (ex. Politique Municipalités amies des aînés)
- Répondre aux attentes exprimées par les citoyens

POUR SUIVRE NOS EFFORTS AU NIVEAU DE :

- L'amélioration du réseau routier
- La protection de notre environnement
- L'embellissement de nos lieux publics
- L'attractivité de notre milieu de vie

Revenus

	2021	2022	2021	2022
Taxes générales	2 072 323 \$	2 254 755 \$	83%	84%
Paiements tenant lieu de taxes	45 252 \$	32 981 \$	2%	1%
Transferts	162 282 \$	166 619 \$	6%	6%
Services rendus	30 100 \$	34 952 \$	1%	1%
Imposition de droits	116 545 \$	137 060 \$	5%	5%
Amendes et pénalités	8 350 \$	8 000 \$	0.3%	0.3%
Intérêts	6 500 \$	6 500 \$	0.3%	0.2%
Autres revenus	57 176 \$	52 750 \$	2%	2%
	2 498 528 \$	2 693 617 \$	100%	100%

Charges					
	2021	2022	2021	2022	
Administration générale	640 891 \$	688 248 \$	23%	23%	
Sécurité publique	431 845 \$	450 110 \$	16%	15%	
Transport	942 628 \$	1 025 888 \$	34%	35%	
Hygiène du milieu	339 628 \$	330 776 \$	12%	11%	
Aménagement, urbanisme & développement	143 839 \$	145 225 \$	5%	5%	
Loisirs et culture	206 145 \$	275 510 \$	8%	9%	
Frais de financement	28 312 \$	36 701 \$	1%	1%	
	2 733 288 \$	2 952 458 \$	100%	100%	
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(234 760 \$)	(258 841 \$)			
Immobilisations					
Amortissement					
	408 013 \$	508 968 \$			
Financement					
Remboursement de la dette à long terme	(136 150) \$	(201 636) \$			
Affectations					
Activités d'investissement	(37 103) \$	(48 491) \$			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	- \$				
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	- \$			

DÉPENSES D'IMMOBILISATION 2022

	2022	2023	2024	Total
Budget général	48 250 \$	40 000 \$	40 000 \$	128 250 \$
Règlement d'emprunt	461 000 \$	500 000 \$		961 000 \$
Subvention RIRL	588 000 \$	- \$	- \$	588 000 \$
TECQ	- \$	405 000 \$	320 000 \$	725 000 \$
Fonds de roulement		- \$	- \$	- \$
Fonds de parc	- \$			- \$
Surplus	133 000 \$	30 000 \$		163 000 \$
Crédit-bail	234 000 \$	75 000 \$	300 000 \$	609 000 \$
	<u>1 464 250 \$</u>	<u>1 050 000 \$</u>	<u>660 000 \$</u>	<u>3 249 250 \$</u>

IMPACT SUR UN COMPTE DE TAXES MOYEN

2021	2022		
Valeur 194 916\$	Valeur 217 134\$	\$	%
1 662.87 \$	1 755.36 \$	92.49 \$	5%

Adopté le 20 décembre 2021

Benoit Charbonneau,
Directeur général et greffier-trésorier

MOT DU MAIRE

Suite au dépôt du rôle triennal, le taux de la taxe foncière sera diminué de 0.03\$ du 100\$ d'évaluation soit de 0,75\$ à 0,72\$.

Une nouvelle collecte est ajoutée concernant les matières organiques (bac brun) en septembre 2022.

Afin de diminuer le coût de collecte à la porte qui serait de 204\$, la municipalité a appliqué la redevance pour les matières recyclables de 10 000\$ soit une économie sur le compte de taxe 12\$ par unité de logement.

En terminant, je souhaite à tous que cette période des fêtes soit énergisante et vous apporte; **Espoir, Amour et Reconnaissance** pour les petits bonheurs du quotidiens

Meilleurs vœux de bonheur de la part de toute l'équipe municipale.

Richard Forget, maire